



Dans le cadre de son action «Reconstruction et accompagnement par le sport des blessés et familles»,
la Maison de la Gendarmerie propose
Son défi annuel 2022

Nouveau

Participez, à titre privé, avec votre famille ou vos camarades blessés au championnat du monde de Molkky du **18 au 21 août** à **Samoëns (74)** et relevez le **défi FMG 2022 !**

Modalités

Qui est concerné ? tous les blessés de l'Arme (suite blessures en service) et leur famille.

Comment y participer ? constituez une équipe de 4 personnes, assurez-vous de votre éligibilité auprès de la fondation* et inscrivez-vous sur l'évènement : <https://www.samoens.com/produit/championnat-du-monde-de-molkky-tournoi-principal-mm/>

Comment financer ? la Fondation finance l'inscription de l'équipe et une partie des frais (déplacement, alimentation, hébergement) sous forme d'un passeport «**Défi FMG 2022**» pour les **5 premières équipes engagées**.



***Contact :**

thierry.rousseau@fondationmg.fr
ou **06 67 31 30 16**

Date limite d'inscription : le 1^{er} mai 2022

Fondation Maison de la Gendarmerie - 36 avenue du général de Gaulle - CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX
www.fondationmg.fr

